

Pour répondre aux évolutions de l'internet mobile, Nathalie Kosciusko-Morizet a lancé, le 16 juillet, l'appel à projets Proxima Mobile. Il permettra aux citoyens d'accéder à des services de proximité directement sur leurs mobiles. Doté d'une enveloppe de 10 millions d'euros, l'appel à projets financera la mise en place d'applications et de services innovants pour l'ensemble des usagers. L'objectif est de toucher un million d'utilisateurs d'ici à 2010.

Le projet de Proxima mobile répond à l'enjeu majeur de la diversification des terminaux de consultation d'internet. A mesure qu'ils se généralisent, les services sur mobiles permettent d'accompagner les citoyens dans l'ensemble de leurs activités quotidiennes.

Coordonné par la délégation aux usages de l'internet avec le soutien du secrétariat d'État au Développement de l'économie numérique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le [portail Proxima Mobile](#) pourra porter sur :

- services sociaux (en particulier pour la recherche d'emplois) ;
 - les services et informations de proximité ;
 - les alertes (notamment sanitaires ou environnementales).
-

Les services du projet Proxima Mobile seront conçus pour l'ensemble des publics dans l'ensemble de leurs activités. Un accent particulier sera cependant mis sur les trois catégories de publics actuellement les moins connectées (personnes âgées, personnes sous conditions de

ressources, personnes handicapées).

Dans un second temps, ces services pourront faire l'objet d'un développement collaboratif par les usagers eux-mêmes. Les services et les contenus pourront être élaborés conjointement par les administrations, les entreprises, les collectivités locales, ainsi que par l'ensemble des acteurs de la société civile.

"Le portail Proxima mobile a pour vocation de rendre service à tous, partout, tout le temps. J'espère que de nombreux candidats nous soumettront des projets innovants et pratiques, pour faire de l'internet mobile le nouvel outil qui facilitera notre quotidien", a déclaré la secrétaire d'État.